

Centenaire de l'armistice de 1918

La signature de l'armistice de la Première Guerre mondiale (1914-1918) a lieu le **11 novembre 1918** à 5h15 et indique la cessation des combats et la capitulation de l'Allemagne. Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble du pays des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui aura laissé plus de huit millions de morts et six millions d'invalides ou de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunirent dans un wagon-restaurant aménagé du général Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

➤ Le **11 novembre 1920** on eut l'idée de rendre hommage aux soldats morts pour la France mais non identifiés. La dépouille mortelle d'un soldat de Verdun fut inhumé sous l'Arc de Triomphe. Ce n'est que trois ans plus tard que fut allumé la flamme qui ne s'éteint jamais, donnant au tombeau du soldat inconnu une forte portée symbolique et politique.

Le 11 novembre est un jour férié en France (jour du souvenir depuis la loi du **24 octobre 1922**), en Belgique et au Canada.



**Wagon de l'armistice à Rethondes
dans la forêt de Compiègne**

Le maréchal Foch a dit :

« Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir »

Alors pensons aux moyens d'entretenir cette mémoire de l'histoire !